

Fête de la Toussaint et Commémoration des tous les fidèles défunts

Ouvrons nos églises....

La fête de la Toussaint fait déplacer de nombreux chrétiens aux cimetières de nos villes et villages. C'est une réalité que nous devons prendre en compte dans l'organisation liturgique et pastorale de nos paroisses.

A l'initiative de notre Evêque Mgr Jean Paul JAEGER, nous sommes invités à ouvrir nos églises le jour de la fête de la Toussaint et en particulier celles qui se trouvent au centre ou à la proximité d'un cimetière.

Quelques propositions :

- rendre l'église accueillante (propreté, éclairage, fleurissement, musique...)
- assurer, si possible, une présence (un ou plusieurs paroissiens)
- aménager un espace « prière » (voir exemple - photos 1, 2 et 3) :
 - une icône de la Résurrection ou autre, accompagnée d'une phrase (voir trois images et deux phrases prêtes à photocopier) :
« Souviens-toi de nos frères qui sont morts dans la paix du Christ, et de tous les morts dont toi seul connais la foi » (Prière eucharistique n°4)
ou
« Je suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi, même s'il meurt, vivra ; et tout homme qui vit et qui croit en moi ne mourra jamais » Jn 11,25
 - une grande bougie et quelques lumignons,
 - un bouquet de fleurs (éviter les potées),
 - disposer les chaises en demi-cercle,
 - sur une petite table, mettre un cahier d'intentions, quelques lumignons, une prière pouvant être dite devant un tombeau d'un proche (voir feuille jointe à photocopier recto/verso) avec une indication « Servez-vous ».

La Commémoration des fidèles défunts tombe cette année un dimanche. Là où la messe ne pourra pas être célébrée vous pouvez, si vous le jugez opportun, proposer une Célébration de la Parole (ci-jointe).